

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTES DE MEUSE WOËVRE

PRINTEMPS 2023
le mag'
#17

TERRITOIRE

Dossier spécial PLUi - page 6

BUDGET 2023

RESTAURATION SCOLAIRE

MÉDIATHÈQUE

IDÉE SORTIE

Vue des Côtes de Meuse et de la plaine de la Woëvre
depuis Hattonchâtel



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE
communauté de communes



Ce magazine traite essentiellement 3 domaines forts sur notre territoire : l'environnement et la gestion des déchets ménagers, scolaire et restauration scolaire en particulier, projet de territoire et urbanisme.

Nous abordons également le budget 2023, voté à l'unanimité par les élus, tous mobilisés sur les dossiers en cours. Des sujets difficiles où il faut mieux être acteur que spectateur !

Le dossier de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois représente un intérêt économique pour la Meuse, mais il illustre surtout la volonté des élus locaux de ne plus subir des hausses de tarifs insupportables pour la gestion des déchets ménagers en le prenant en main pour ne plus dépendre uniquement de grands groupes gourmands et d'une fiscalité inadaptée ! (TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

L'approche du scolaire (avec ici un zoom sur la restauration scolaire) est une vraie réussite sur notre territoire. Elle contribue réellement à son attractivité.

Enfin, nous abordons l'urbanisme et le projet de territoire. Comment anticiper notre avenir sans réel projet ? Comment être crédible pour défendre notre ruralité si l'on n'a pas un projet planifié ? La défense de la ruralité n'intéresse pas beaucoup les pouvoirs publics, une approche plus offensive donnera et donne déjà de meilleurs résultats ! À suivre...

Sylvain Denoyelle,
Président de la Codecom Cotes de Meuse/Woëvre

Communauté de communes Cotes de Meuse/Woëvre

22 rue Raymond Poincaré
55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Tél. 03 29 90 00 60 – Fax. 03 29 90 00 61

Le mag' #17 – Mai 2023 – 3570 exemplaires.

Responsable de la rédaction et de la publication :

Sylvain DENOYELLE

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Cotes de Meuse/Woëvre.

Crédits photos : Codecom Cotes de Meuse/Woëvre, Freepik, AdobeStock, Isabelle Bomey.

Conception graphique : isabelle-bomey.com

Impression en France par Novaprint – Verdun.



06



SOMMAIRE

P.03 // ACTUALITÉS

- Création d'une UVE à Tronville-en-Barrois
- Une nouvelle technicienne aux OM, eau et assainissement non collectif

P.04 // BUDGET 2023

P. 06 // TERRITOIRE

- La codecom se lance dans un PLUi

P. 10 // SCOLAIRE

- Du nouveau pour la restauration scolaire

P. 12 // CULTURE

- La médiathèque intercommunale de Vigneulles-lès-Hattonchâtel

P. 14 // IDÉE SORTIE

- Balade découverte des vins et paysages des Cotes de Meuse

Création d'une unité de valorisation énergétique (UVE) pour gérer nos futurs déchets

Jusqu'à présent les déchets collectés sur la Codecom étaient conduits au centre d'enfouissement de Pagny-sur-Meuse. Mais depuis le 17 mars 2023 il a fermé ses portes, et nos déchets sont transférés au centre d'enfouissement de Lesménils jusqu'en 2025. Par la suite il faut alors trouver une solution à long terme pour nos déchets ! L'usine d'incinération des ordures ménagères de Tronville-en-Barrois pourrait donc être une opportunité.

Grâce à une convention de groupement d'autorité concédante, la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud souhaite racheter le site (actuellement propriété de Suez Environnement) afin d'y construire une unité de valorisation énergétique, en accord avec six autres collectivités. Le groupement va donc passer une délégation de service public afin de trouver un délégataire qui réalisera les travaux et le traitement des déchets. La mise en service de l'UVE est prévue pour 2027.

Quels sont les avantages de cette UVE pour la Codecom ?

À partir de 2027, les déchets du territoire de la Codecom ne seront plus enfouis mais seront brûlés afin d'être valorisés et de garantir un prix stable pendant 20 ans.

Quels sont les sept établissements publics de coopération intercommunale concernés ?

- Meuse Grand Sud
- Pays de Colombey-Sud Toulous
- Pays de Revigny
- Bassin de Pont-à-Mousson
- Côtes de Meuse/Woëvre
- Lunéville à Baccarat
- Terres Toulous

Quels sont les capacités prévues de l'UVE ?

- Un four d'une capacité de 50 000 tonnes par an (35 000 actuellement).
- Le vide de four (14 000 tonnes) qui permettrait d'accueillir d'autres collectivités et les déchets d'activité de soins à risques infectieux (4 000 tonnes annuelles).

La mise en service de l'UVE est prévue pour 2027



Une nouvelle technicienne au service Ordures ménagères, eau et assainissement non collectif

Originaire de Meurthe-et-Moselle, Alicia est fraîchement diplômée d'une licence « Génie des procédés pour l'environnement- parcours eau, mesure et procédés » de l'IUT de Nancy. En poste depuis le mois d'octobre 2022, Alicia Gossot remplace Hélène Leclere sur les missions de gestion des Ordures ménagères, gestion des rivières et hydraulique, assainissement non collectif et création et suivi de la Trame Verte et Bleue.

Sur ce premier poste Alicia « espère sensibiliser les habitants à la pollution sous toutes ses formes, qu'il s'agisse des pollutions chimiques, notamment de l'eau et des nappes phréatiques, ou des pollutions de type déchets qu'on retrouve dans la nature ».

Même si de par ses études Alicia se sent plus à l'aise avec la gestion des dossiers d'hydraulique, elle a très vite compris que la partie consacrée à la gestion des déchets est très prenante et que la sensibilisation et la pédagogie sont maîtres mots en la matière !



Alicia Gossot, chargée des compétences ordures ménagères, eau et assainissement non collectif :

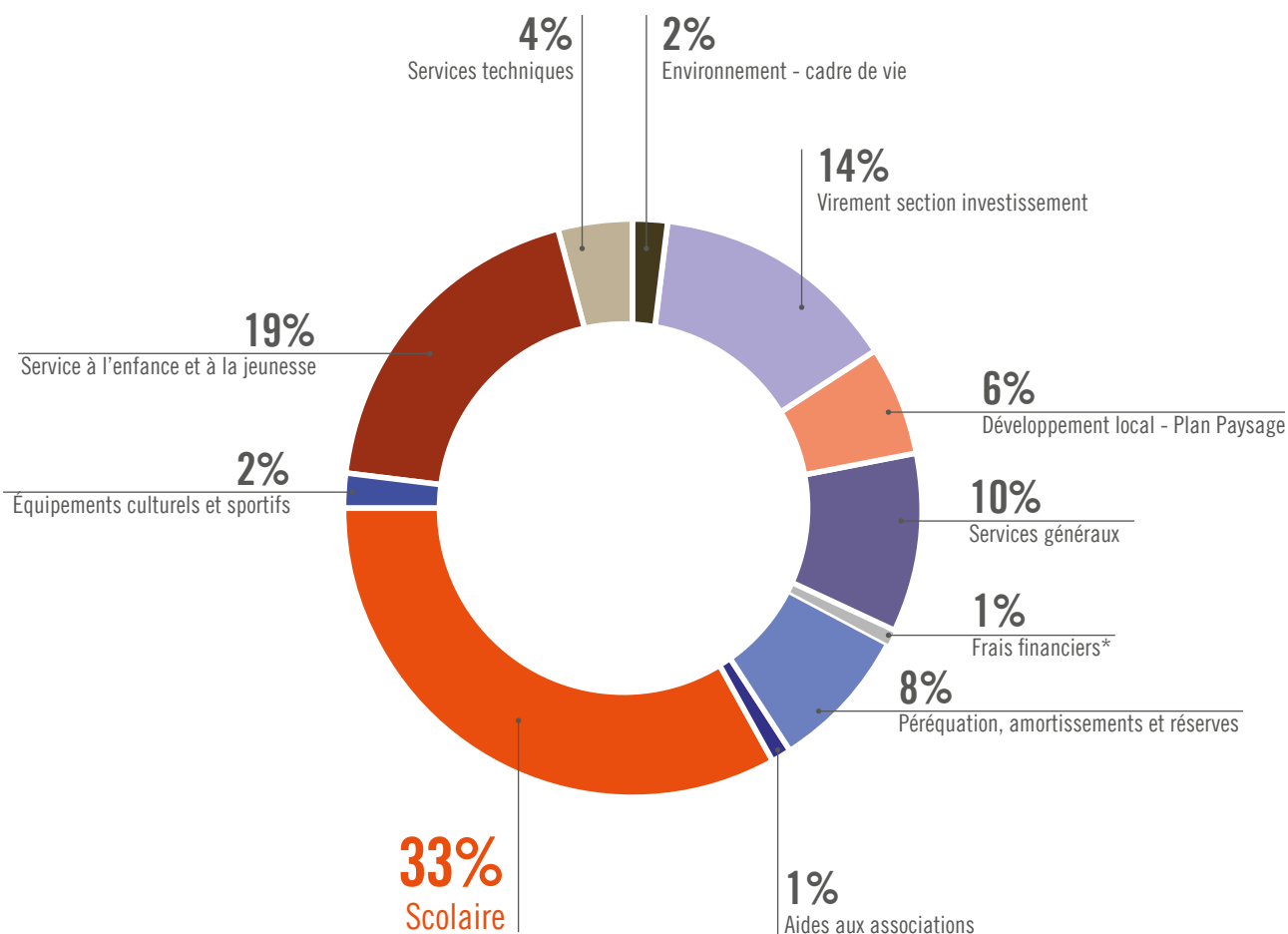
@ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

03 29 90 69 09

Dépenses 2023 de fonctionnement

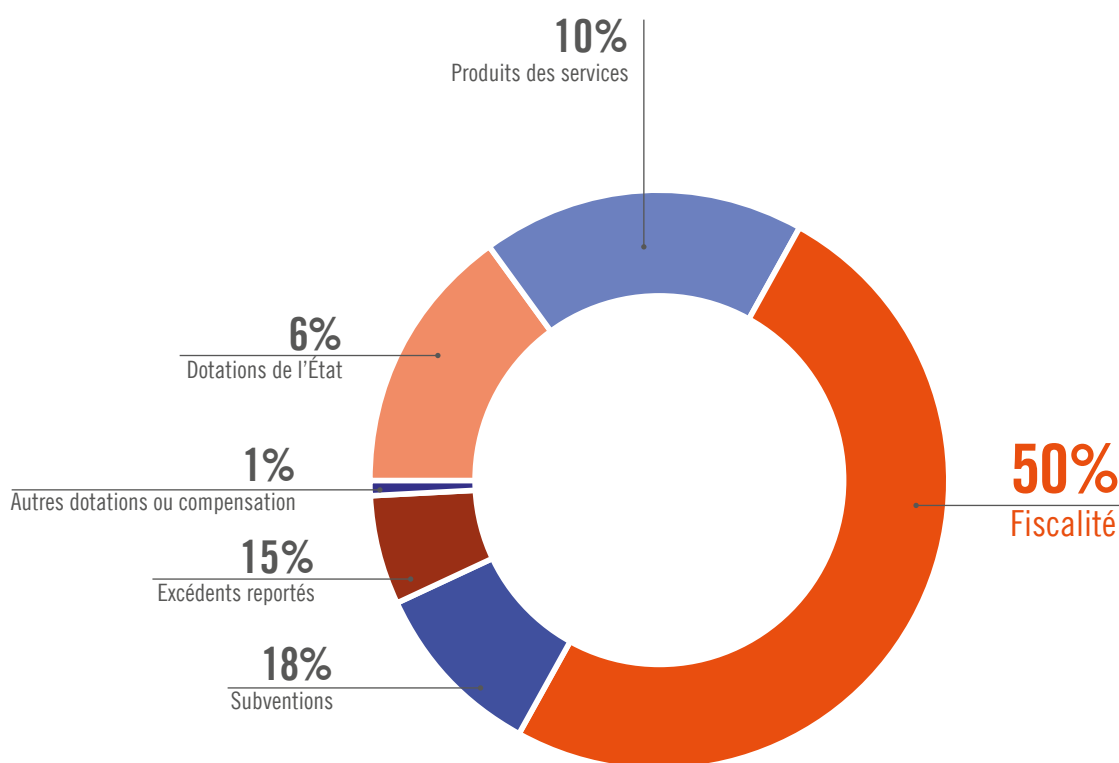
* Les frais financiers comprennent les intérêts d'emprunt, FNGIR (prélèvement dans le cadre de la compensation de la taxe professionnelle) et amortissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Scolaire	1 294 318,07
Services à l'enfance et la jeunesse	770 157,35
Virement section investissement	557 204,14
Services généraux	387 433,00
Péréquation, amortissements et réserves	302 621,63
Développement local - Plan Paysage - urbanisme	246 360,97
Services techniques	153 288,61
Équipements culturels et sportifs	74 640,00
Environnement - cadre de vie	69 800,00
Frais financier*	45 500,00
Aides aux associations	37 500,00
TOTAL	3 938 823,77



Recettes 2023 de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Fiscalité	1 950 000,00
Subventions	726 762,21
Excédents reportés	601 009,01
Produits des services	403 042,00
Dotations de l'État	237 500,00
Autres dotations ou compensation	20 510,55
TOTAL	3 938 823,77



Budgets primitifs 2023 - Budgets annexes

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Pôle Médico-social	70 291,33 €	70 291,33 €	35 108,90 €	35 108,9 €
Ordures ménagères	933 887,33 €	933 887,33 €	42 713,16 €	42 713,16 €
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	220 658,01 €	220 658,01 €	240 000,00 €	240 000,00 €

La Codecom lance son PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



**LE PLUi EST LE PROJET
DE DÉVELOPPEMENT
DE NOTRE TERRITOIRE
À L'HORIZON 2035**

Par délibération en date du 14 décembre 2021, la Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui couvrira le territoire des 25 communes qui la composent.

Le PLUi est un outil de planification territoriale élaboré localement dans le but de renforcer la solidarité entre communes au sein de l'intercommunalité. Il représente également une échelle adéquate pour appréhender et mettre en cohérence les problématiques d'aménagement de l'espace qui se posent toujours à l'échelle supra-communale : satisfaction des besoins des habitants (habitat, emploi, équipements, loisirs, commerces, services), économie, tourisme, agriculture, biodiversité, etc.

Le PLUi permet une mutualisation de l'ingénierie et des moyens financiers pour aboutir à un document plus complet et qualitatif. Ainsi, le coût des prestations d'élaboration du PLUi est moindre que ce qu'aurait pu être le coût cumulé d'un PLU pour chaque commune de l'intercommunalité.

Enfin, bien qu'il n'existe pas de délai obligatoire pour prescrire l'élaboration d'un PLUi, celle-ci devient obligatoire si la Communauté de communes procède à la révision de l'un des PLU existants. Aujourd'hui, 6 communes sont couvertes par un PLU et 8 communes par une carte communale sur le territoire de l'intercommunalité. Or, **la Loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 précise que les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre

l'étalement urbain devront être intégrés dans les PLU et les cartes communales existants avant le 22 août 2027, rendant ainsi l'élaboration du PLUi inéluctable sur le territoire de la Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre.

QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le PLUi aborde toutes les questions de notre vie quotidienne, que l'on soit résident, actif, retraité, chef d'entreprise, membre d'une association, etc.

- Où vais-je pouvoir habiter, me distraire, faire mes achats ?
- Où vont pouvoir s'installer les services et les entreprises ?
- Comment mon cadre de vie sera-t-il mis en valeur (espaces naturels sensibles et ordinaires, paysages, patrimoine) ?

Le PLUi apportera des réponses qui guideront notre manière de vivre le territoire dans les prochaines années.

C'est le document d'urbanisme établi à l'échelle du territoire de la Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre qui étudiera le fonctionnement et les enjeux du territoire, construira un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalisera par des règles d'utilisation du sol.

OBJECTIFS POURSUIVIS AU TRAVERS DE L'ÉLABORATION DU PLUI :



EN MATIÈRE DÉMOGRAPHIQUE

- **Maintenir la population et attirer de nouveaux habitants** pour tendre vers un équilibre démographique/ logement/emploi (éviter les migrations pendulaires et ne pas être un territoire d'ortoir en maintenant et développant les activités économiques existantes et en créant de nouvelles).



EN MATIÈRE D'AGRICULTURE

- Assurer la **préservation des terres agricoles**.
- **Conforter la profession agricole** en prenant en compte le contexte local (arboriculture, viticulture...).
- **Favoriser les circuits courts et la diversification** des exploitations agricoles tout en préservant le paysage, la biodiversité et la qualité de l'eau.



EN MATIÈRE D'HABITAT

- **Garantir une offre variée de terrains et de logements neufs** de qualité qui permettent un parcours résidentiel complet au sein du territoire et assurer la **revalorisation du parc ancien en encourageant sa réhabilitation** (lutte contre l'insalubrité, résorption des logements vacants, précarité énergétique, adaptation des logements à la dépendance, maintien des jeunes).

- Tendre vers un urbanisme durable : **moins consommer d'espace et optimiser l'existant** en proposant une offre variée et qualitative de terrains et de logements, en facilitant les nouveaux modes d'habitation afin de permettre un parcours résidentiel complet au sein du territoire.



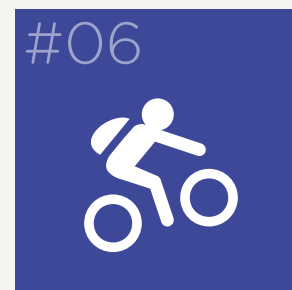
EN MATIÈRE PATRIMONIALE

- **Mettre en valeur le patrimoine local protégé** (monuments classés, inscrits...) ou présentant un intérêt historique local (lavoir, fontaine, murets, calvaires...).



EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Maintenir l'emploi local et la diversité économique du territoire** (artisanat, industrie, commerces, services et productions agricoles) en optimisant les implantations dans le tissu urbain.
- **Favoriser le maintien et le développement des commerces et des services de proximité.**



EN MATIÈRE DE TOURISME

- **Favoriser le développement touristique du territoire** en s'appuyant sur les points forts existants (Madine et Côtes de Meuse).
- **Poursuivre le développement du tourisme vert** en assurant un rayonnement économique et touristique au-delà des frontières du territoire (Metz / Nancy / Luxembourg / Belgique / Allemagne / Pays-Bas).



EN MATIÈRE DE PAYSAGE

- S'appuyer sur le Plan de Paysage des Côtes de Meuse et le Parc Naturel Régional de Lorraine pour **préserver et valoriser la qualité paysagère du territoire** et renforcer l'attractivité du territoire.





EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

- **Anticiper le changement climatique pour préserver nos paysages, la qualité de l'eau, nos forêts et la biodiversité** en trouvant un équilibre entre protection des espaces naturels et agricoles, et évolution démographique afin d'assurer un cadre de vie harmonieux et agréable pour tous.



EN MATIÈRE DE TISSU ASSOCIATIF

- **Conforter le dynamisme associatif** présent sur le territoire.
- **Développer et mettre en réseau l'offre culturelle** en s'appuyant sur des équipements structurants au sein de la Communauté de communes.
- **Faire connaître les artistes** locaux.



EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- **Recenser et encourager la production d'énergie décarbonée** en favorisant l'autoconsommation et accompagner les démarches participatives.



EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES

- **Lutter contre les ruissellements, les inondations, les feux de forêts**, l'imperméabilisation des sols et gérer les eaux pluviales (zones tampons).



EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE

- **Garantir le développement numérique sur l'ensemble du territoire, comme facteur de modernité**, d'attractivité et de développement économique et social du territoire.



EN MATIÈRE DE SERVICES À LA POPULATION

- **Favoriser le maintien et le développement des commerces** et des services de proximité.
- **Trouver une réponse adaptée au développement des équipements** et notamment aux besoins en matière de **petite enfance** (périscolaire, crèche, multi-accueil, etc..) et de **santé** (pôle santé, e-santé...).
- **Favoriser la vente directe** et les productions locales.



EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

- **Définir une stratégie pour maintenir le territoire accessible à tous** (âge, niveau social) et **développer les transports alternatifs** à l'usage individuel de l'automobile par le biais d'une mobilité durable partagée (covoiturage) et déplacements doux entre les communes du territoire (itinéraires vélos / pédestres).





COMMENT PARTICIPER ?

Tout au long des études menant à l'élaboration du PLUi, vous serez informés par différents moyens et supports de communication et de concertation.

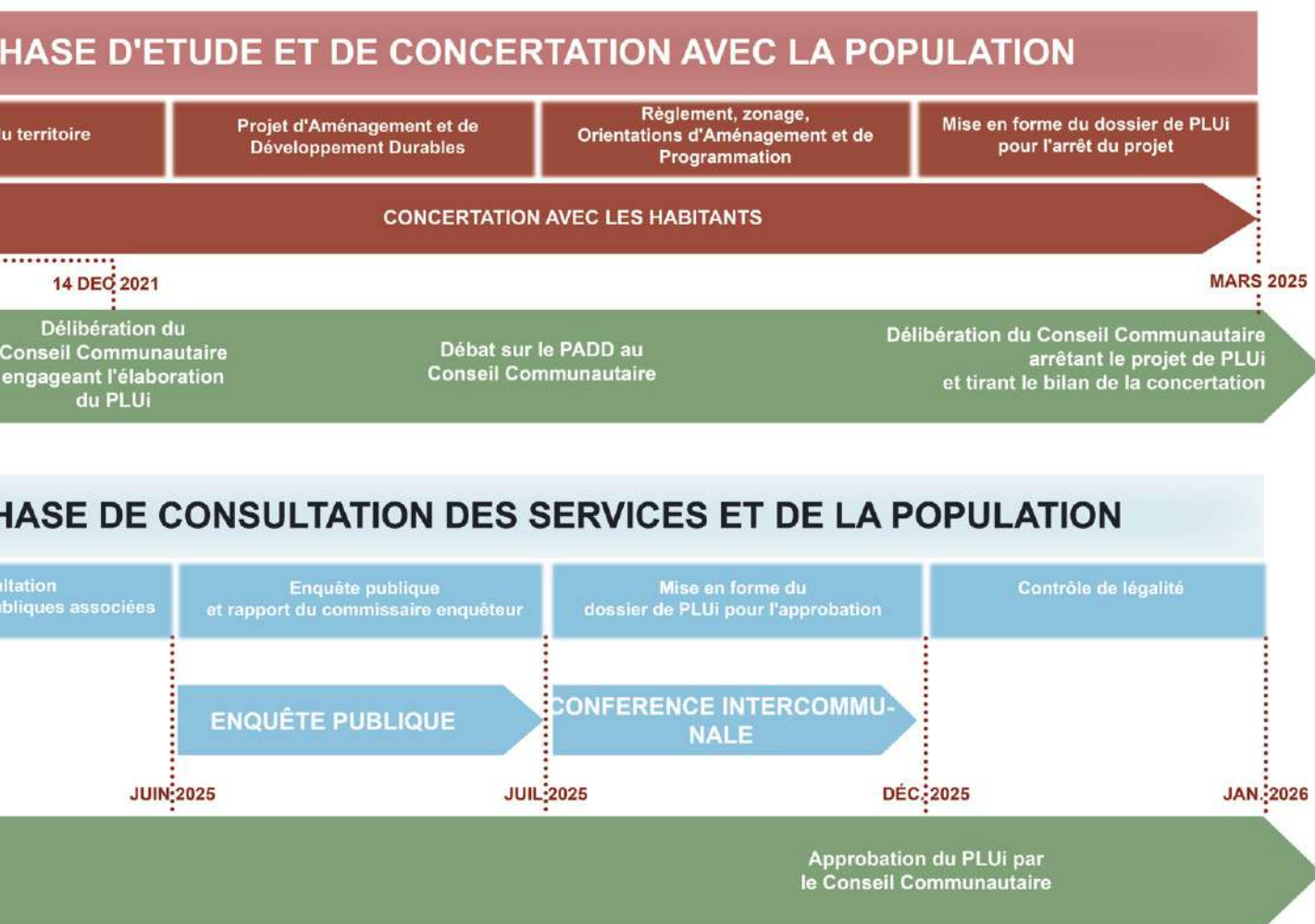
Les moyens d'information :

- des panneaux d'information,
- des articles dans la presse et dans le bulletin,
- des informations sur le site internet de la Communauté de communes.

Les moyens d'échanges pour co-construire le projet avec la population :

- des réunions publiques,
- des ateliers participatifs,
- des registres de concertation ouverts dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes pour que les habitants puissent y inscrire leurs remarques et observations,
- la mise en place d'une cartographie participative en ligne.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PLUI :



SCOLAIRE



Cantine d'Apremont

Cantine de Saint-Maurice sous-les-Côtes



L'équipe de restauration

LA CANTINE EN CHIFFRE



50 000

repas en 2022

145 000 €



d'achats de fournitures alimentaires dont 10% d'achat local principalement par la plateforme agrilocal 55



3 ETP

(Équivalent Temps Plein)

en cuisine avec 4 agents et 20 agents dans les différentes écoles pour l'accompagnement des enfants sur le temps méridien, cantine, garderie, ateliers périscolaires

27 000



repas livrés sur 3 sites distants

Du nouveau pour la restauration scolaire

À sa création en 2013, la communauté de communes compte 4 groupes scolaires (Vigneulles, Saint-Maurice, Apremont, Géville). Jusqu'en 2021 les repas servis sur Apremont et Géville étaient fournis par un prestataire extérieur alors que les repas étaient préparés à Vigneulles pour l'école de Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Saint-Maurice-sous-les-Côtes.

Après plusieurs changements de prestataires, la qualité des repas livrés sur les écoles d'Apremont et de Géville n'a pas apporté la satisfaction attendue y compris au sein de nos équipes.

Avec la volonté d'offrir le même service de qualité aux enfants du territoire, la Communauté de Communes a fait le choix en 2020 de renforcer l'équipe de la cuisine située au groupe scolaire de Vigneulles et d'étendre la préparation et la livraison des repas à l'ensemble de nos quatre écoles. La Communauté de Communes a investi 70 000 € pour équiper la cuisine et acheter un camion pour assurer la livraison des sites d'Apremont et Géville.

Chaque jour c'est près de 400 repas qui sont confectionnés pour les élèves du territoire.

En 2022, année de la plus haute fréquentation des services, la cuisine a fabriqué 50 000 repas.

La fréquentation des services de cantine est en hausse constante depuis plusieurs années et la même tendance s'observe déjà sur les premiers mois de 2023.

En 2023, nous avons pour objectif de renouveler le marché d'approvisionnement pour limiter les coûts et favoriser l'achat de denrées durables et de qualité dans le respect de la loi EGalim.

Nous visons également l'augmentation de la part de produits locaux à 15 ou 20 % des achats. Nous allons également lancer une campagne de pesée des déchets pour lutter contre le gaspillage alimentaire et aller vers une meilleure gestion des biodéchets.



La cantine a un rôle d'éducation au goût et à la nutrition, pour cela les menus sont élaborés sur la base du GEMRCN (le Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) qui est un guide pratique concernant la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective.

Des partenariats avec les fournisseurs prévoient également des animations pour présenter des aliments et des filières.



SCOLAIRE

FOCUS SUR AGRILocal

Du 20 au 25 mars a eu lieu la première « *Semaine Agrilocal55* » de l'année. À cette occasion, la Codecom a eu le plaisir de convier les élus et équipes du Département de la Meuse qui gèrent la plateforme ainsi que des producteurs locaux.

L'achat local s'est développé depuis 2021, facilité par la plateforme Agrilocal qui permet de recourir à des appels d'offres dans le respect de la réglementation à destination des producteurs locaux. Si les « *Semaines Agrilocal* » sont l'occasion de communiquer sur ces pratiques, les achats auprès des producteurs locaux ont lieu toute l'année.

Un audit récent de nos services de restauration par un cabinet extérieur a souligné le dynamisme et l'implication des équipes que cela soit en cuisine ou en cantine avec les enfants. **Nous remercions le personnel qui contribue pour beaucoup à l'attractivité et à la qualité de nos services.**

**Chaque jour,
400 repas sont
confectionnés
pour les élèves
du territoire.**





LIEU

Groupe scolaire Simone Veil
67 rue Raymond Poincaré
55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel



HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi 16h30 > 18h
Le mardi 16h30 > 18h
Le mercredi 9h > 12h / 14h30 > 18h30
Le jeudi fermé
Le vendredi 16h30 > 18h



TARIFS

Abonnement individuel 6 € /an
Vous pouvez emprunter jusqu'à 4 documents, pour une durée de 3 semaines.
Abonnement association 20 € /an
Moins de 18 ans gratuit



Bien plus qu'une médiathèque intercommunale !

Située dans les bâtiments du groupe scolaire Simone Veil, elle vous accueille du lundi au vendredi (voir horaires dans l'encadré ci-contre). Vous trouverez sur place un choix varié de livres, BD, magazines, CD, DVD et même jeux de société. L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans, 6 euros par an au-delà. Vous pouvez emprunter jusqu'à 4 documents, pour une durée de 3 semaines.

La médiathèque c'est aussi des conseils et de nombreuses animations

Depuis la rentrée 2022, des animations récurrentes ont été mises en place : tous les premiers mercredis du mois, l'Heure allemande permet aux plus jeunes de s'initier à la langue de Goethe avec notre bénévole Karin. L'animation est gratuite.

Tous les derniers mercredis du mois, plongez dans l'univers de l'illustration avec l'atelier *Illustrateurs en herbe*, où les enfants découvrent différentes techniques d'illustration (pop up, leporello etc).

À ces animations s'ajoutent des rendez-vous ponctuels comme l'atelier de Pâques, de Noël, soirée jeux de société, etc...



Les adultes ne sont pas non plus oubliés : un club lecture, réunissant une quinzaine de membres, a vu le jour en octobre 2022, et **se réunit un vendredi soir par mois**, autour d'un thème pré-défini. Chacun sort ainsi de sa zone de confort en s'aventurant sur des terrains littéraires inconnus ! S'ensuivent des échanges riches et animés, dans une ambiance conviviale !

La médiathèque participe à plusieurs événements nationaux, parmi lesquels *la Nuit de la lecture* en janvier, *Partir en livre* en juillet...



Partir en livre à Hattonchâtel avec l'illustratrice Anna Griot, juillet 2022



La médiathèque est aussi dotée d'un poste informatique accessible gratuitement à tous lors des ouvertures tout public (accès internet, démarches en lignes...).

Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez joindre Virginie LAGARMITE, à la médiathèque :

☎ 03 29 89 30 71

Ou la coordinatrice, Céline REEB au bureau de la codecom :

☎ 03 29 90 00 64

f Médiathèque Intercommunale Vigneulles

@ bibliotheque.vigneulles@live.fr



Infos et réservations
sur www.lameuse.fr



Balade découverte des vins et paysages des Côtes de Meuse

Dans le cadre du Plan de Paysage des Côtes de Meuse et en partenariat avec la communauté de communes, les vignerons des Côtes de Meuse organisent pour la première fois une marche au milieu des vignes pour faire découvrir leur métier et leurs vins produits dans un cadre exceptionnel, le dimanche 14 mai 2023.

Les Côtes de Meuse, un écrin pour la vigne

Les Côtes de Meuse sont un mélange de vignes, vergers et forêts qui recèlent de milieux naturels et cultivés riches et diversifiés avec des petits vallons et des plateaux forestiers. Curiosité naturelle, les Côtes de Meuse offrent des pentes douces au sol argilo-calcaire et un microclimat propice à la vigne. **Ce terroir historique bénéficie d'une indication géographique protégée (IGP)** où des viticulteurs passionnés élaborent des vins qui concentrent couleurs et bouquets de la nature environnante.

Six domaines exploitent la vigne et vinifient leur production sur ce territoire à proximité du réputé Lac de Madine. Il propose une palette de vins tranquilles blancs, gris et rouges et des vins effervescents qu'ils produisent à partir d'une cinquantaine d'hectares. Attachés à la typicité de leur terroir, les vignerons œuvrent à l'élaboration de vins de caractère. Les vins des Côtes de Meuse se caractérisent aussi par leur finesse et leur élégance aromatique.

Forts de leur jeunesse et de leur savoir-faire, les vignerons des Côtes de Meuse ont l'ambition et l'enthousiasme de revaloriser et développer les vignes laissées par les aînés. **C'est pourquoi ils vous invitent à les (re)découvrir le dimanche 14 mai 2023.**

Partez à la découverte du patrimoine des Côtes

Au départ de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, les vignerons vous invitent à une **balade pédestre** à la découverte des paysages et du terroir des Côtes de Meuse le dimanche 14 mai 2023. Sur une boucle de **7 km**, découvrez la typicité des vins des Côtes de Meuse au cœur d'un paysage exceptionnel entre plaine et côteaux.

La boucle vous emmènera vers le village d'Hattonchâtel (sélectionné pour le village préféré des Français) et son riche patrimoine d'origine médiévale. Pour une expérience complète, la visite est ponctuée de quatre étapes avec dégustation de vins IGP des Côtes de Meuse et d'animations autour du paysage et du patrimoine des côtes.

À chaque étape, vous **rencontrerez les vignerons** des Côtes de Meuse qui vous inviteront à **déguster leurs vins** accompagnés d'un amuse-bouche gourmand et local : des douceurs salées et sucrées et du fromage. .



À l'arrivée, vous dégusterez un verre de méthode traditionnelle (vin effervescent) dans la salle polyvalente de Vigneulles-lès-Hattonchâtel. Vous pourrez prolonger cette journée festive en mangeant un burger meusien confectionné par les jeunes agriculteurs (au tarif de 12 €) tout en dégustant des vins des Côtes de Meuse. Vous pourrez profiter des animations autour du vin et du paysage des côtes et d'un concert.

Partez en balade avec nous !

Réservez votre balade en consultant le site www.lameuse.fr. **La participation à la balade est sur réservation uniquement.** Les départs sont échelonnés par groupe de 8h30 à 10h30. Vous choisirez votre créneau lors de votre réservation.

L'accès à la salle polyvalente est libre à partir de 12h, venez nous voir même si vous n'avez pas participé à la balade : vous pourrez déguster un verre de vin des Côtes de Meuse accompagné d'un burger confectionné avec des produits locaux (12€/personne) ! Le tout dans une ambiance conviviale et musicale.

Une animation à chaque halte

Une animation complète chacune des haltes sur le parcours, à destination des petits et des grands :

- ✔ Comprendre et découvrir les spécificités de l'architecture locale
- ✔ Appréhender et ressentir le paysage
- ✔ Découvrir les espèces arboricoles et la microfaune

Blancs
Rouges
Gris

Vins IGP Côtes de Meuse



TARIFS DE LA BALADE (AVEC DÉGUSTATION)

15 € adulte
7,50 € enfant (à partir de 4 ans)

BON À SAVOIR

Le sentier pédestre n'est pas accessible à tous (poussettes, PMR). Prévoir des vêtements et des chaussures adaptés à la randonnée. Le parcours pourra être adapté en fonction des conditions météorologiques. Balade sur réservation uniquement avant le 1^{er} mai 2023.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

🌐 www.meuse.fr
📍 Codecom Côtes de Meuse Woëvre

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Vignes à Viéville-sous-les-Côtes



Vue des Côtes de Meuse depuis la mairie-école d'Hattonchâtel



La Maison des Arcades (patrimoine classé) - Hattonchâtel

Balade découverte des vins et paysages des CÔTES DE MEUSE

Dimanche
14 Mai
2023



Informations & Réservation
sur www.lameuse.fr



Vigneulles-lès-Hattonchâtel

Départs échelonnés
de **8h30** à **10h30**

15€/adulte - 7,50€/enfant

A partir de 12h, repas en musique proposé
par les Jeunes Agriculteurs (12€/pers.)

©Artipair - Meuse Attractivité